

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE DU COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE DU CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE DES GRANDES RIVIÈRES

Le 5 novembre 2024
Par vidéoconférence « Teams »

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

La présidente du Comité déclare la séance ouverte à 18 h 02 et procède à l'appel nominal.

Sont présents :

Titre	Nom
Membres du Comité	
Conseillère et conseiller scolaire	Michelle Mailloux, présidente Langis H. Dion
Services de counselling Hearst-Kapuskasing - Smooth Rock Falls	Simon Dubosq
Consortium pour les élèves du nord de l'Ontario	Myriam Génier
Centre de ressources Cochrane Temiskaming	Lisa Drobny, vice-présidente
Personnes ressources	
Directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier	Jérémy Lepage
Agente de supervision	Angèle Rivard
Directrice des Services à l'élève	Dinah Charland
Secrétaire de séance	Mélisane Meunier

Sont absents :

Membres représentant les parents	Geneviève Bureau Paul Doyon
Association canadienne pour la santé mentale Cochrane-Timiskaming	Kelsey Charbonneau
Service à la famille et à l'enfance du Nord-Est de l'Ontario	Lauren Smith

2. PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE

L'agente de supervision récite la prière d'ouverture. La présidente nous demande ensuite de réfléchir au territoire sur lequel nous nous retrouvons.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RECOMMANDATION 01 (interne)

Proposée par : L. H. Dion

Appuyée par : L. Drobny

QUE soit adopté tel que présenté l'ordre du jour de la séance du Comité consultatif pour l'éducation spécialisée du CSCDGR du 5 novembre 2024.

Adoptée

4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune déclaration de conflits d'intérêts de la part d'un membre du Comité n'est soulevée.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

5.1 Réunion du Comité consultatif pour l'éducation spécialisée du 1^{er} octobre 2024

RECOMMANDATION 02 (interne)

Proposée par : L.H. Dion

Appuyée par : L. Drobny

QUE soit adopté tel que présenté le procès-verbal de la séance du Comité consultatif pour l'éducation spécialisée du CSCDGR du 1^{er} octobre 2024.

Adoptée

6. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

6.1 Réunion du Comité consultatif pour l'éducation spécialisée du 1^{er} octobre 2024

Aucune question n'est soulevée sur le procès-verbal.

7. ÉTUDE DES POLITIQUES

7.1 Points de recommandation

Sans objet

7.2 Points de consultation

Sans objet

8. COMMUNICATION ET APPUI

8.1 Formation sur les Troubles d'apprentissage

Les 23, 24, 25 et 26 octobre 2024, deux séances de formation en présentiel ont été organisées à Timmins, animées par Mme Marie-France Maisonneuve de la Clinique d'apprentissage spécialisée. Cette formation visait à approfondir les connaissances et les pratiques visant à réduire les obstacles pour les élèves ayant des handicaps, en se concentrant particulièrement sur les troubles d'apprentissage. Plus de 98 participants et participantes, incluant des directions, enseignants et enseignantes, ressources en éducation spécialisée, enseignants et enseignantes, orthophonistes, conseillères pédagogiques, travailleuses sociales, techniciens et techniciennes en éducation spécialisée et intervenantes en autismes et comportement ont participé.

Les participants ont été plongés dans des activités pratiques simulant les expériences des élèves ayant des troubles d'apprentissage en écriture, lecture, traitement de l'information et fonctions exécutives. Ce vécu immersif a permis de mieux comprendre les défis et émotions des élèves concernés.

Objectifs de la formation :

- Sensibiliser les participants aux défis quotidiens des élèves avec des troubles d'apprentissage.
- Fournir des stratégies pédagogiques applicables dans une optique de conception universelle de l'apprentissage pour un environnement inclusif.
- Permettre aux intervenants de détecter et intervenir rapidement en cas de signes de troubles d'apprentissage.

La formation a permis aux participants et participantes de développer des compétences précieuses pour favoriser des environnements de classe inclusifs, contribuant ainsi au succès de chaque élève.

8.2 Formation Système de gestion de comportement (SGC)

Dans le cadre de notre engagement envers des environnements d'apprentissage sûrs, nous passerons du programme CPI « Intervention non violente en situation de crise » au Système de gestion du comportement (SGC) au début de la nouvelle année. Créé par des enseignants et enseignantes ontariens et conforme à la Loi sur l'éducation de

l'Ontario, le programme SGC met l'accent sur la prévention des comportements perturbateurs, en limitant les interventions physiques aux cas de dernier recours. Nos conseillères pédagogiques en Services à l'élève ont déjà complété la formation du programme SGC. La prochaine vague de formation visera les directions d'école.

Objectifs du SGC :

- Prévention proactive : Prioriser la connaissance de l'élève, identifier les signes avant-coureurs et utiliser des techniques de calme et de désescalade.
- Sécurité personnelle : Intégrer des techniques de sécurité (évitements, dégagements) pour les situations nécessitant une intervention.
- Interventions physiques minimisées : Utiliser la contention physique seulement en dernier recours, accompagnée de techniques de désescalade.

En adoptant le SGC, nous investissons dans une solution efficace et abordable pour favoriser des milieux scolaires inclusifs et sécuritaires. Nous sommes sûrs que cette nouvelle initiative contribuera à soutenir le personnel et les élèves en offrant des outils adaptés à notre contexte éducatif.

8.3 Consultation pour le Plan stratégique 2025-2030

Les membres du Comité consultatif en éducation spécialisée participent à la consultation du Plan stratégique 2025-2030.

8.4 Plan annuel de travail

Le plan de travail annuel du CCES mis à jour est reçu.

RECOMMANDATION 03 (interne)

Proposée par : M. Génier

Appuyée par : G. Bureau

QUE soient reçus les points d'information sous l'article « Communication et appui » tels que présentés au Comité consultatif pour l'éducation spécialisée du CSCDGR du 5 novembre 2024.

Adoptée

Madame Génier souligne qu'elle était absente lors de la réunion du 1^{er} octobre 2024, cependant son nom figure dans une recommandation, ce qui nécessite une correction au procès-verbal.

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

RECOMMANDATION 04 (interne)

Proposée par : S. Dubosq

Appuyée par : M. Génier

QUE la séance du Comité consultatif pour l'éducation spécialisée du CSCDGR du 5 novembre 2024 soit levée à 20 h 25.

Adoptée